

liste des tarifs AXA Banque

partie 3 de 6 : épargne

tarifs et taux d'intérêt en vigueur au 1.2.2012

comptes d'épargne (courant, jeunesse, épargneplus)

1. frais de gestion¹

Ouverture : 0 EUR Clôture : 0 EUR Indemnité de gestion annuelle : 0 EUR²

- (1) Exonération pour les jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans y compris.
 (2) 10 EUR pour les comptes sur lesquels aucune opération n'a plus été effectuée depuis au moins 5 ans et dont le solde est < 123,95 EUR.
 Décompte annuel au 31/12.

2. taux créditeur (sur base annuelle)

	Courant	Jeunesse	EpargnePlus			
			Solde < 10.000 EUR	Solde ≥ 10.000 EUR < 15.000 EUR	Solde ≥ 15.000 EUR	Promo** Solde ≥ 10.000 EUR
Taux de base	0,50%	1,00%	0,50%	0,50%	0,50%	1,25%
Prime de fidélité	0,25%	0,50%	0,50%*	0,75%*	1,00%*	1,50%

(*) Le solde détermine le taux d'intérêt qui est accordé sur le montant versé ou le montant dont la prime de fidélité est renouvelée.

(**) Action promotionnelle du 1.1.2012 au 29.2.2012, soumise à conditions : voir document d'information relatif à cette action temporaire.

3. date de valeur

Taux de base

- Octroi d'intérêts lors du versement : à partir du jour calendrier qui suit la date de l'opération
- Octroi d'intérêts lors du retrait : jusque et y compris le jour calendrier qui précède le retrait

Prime de fidélité

- Période de valeur : voir le point 4.

4. modalités clés prime de fidélité

- Période de détention minimale pour acquérir la prime : 12 mois complets consécutifs, à compter du jour calendrier qui suit la date du versement.
- Période sur laquelle la prime est calculée : 12 mois complets, à compter du jour calendrier qui suit la date du versement.
- Garantie de prime : la prime de fidélité est garantie pendant toute la période où s'effectue le calcul de la prime.
- Date de distribution des intérêts acquis : 31 décembre ou lors du décompte complet, pour autant qu'ils soient acquis.

5. assurance (facultatif - décompte annuel au 31/12 pour l'année écoulée)

Assurance accidents : 3,10 EUR

6. courrier (décompte annuel au 31/12)

Extraits de compte

via selfservice et/ou homebanking

Gratuit (option valable uniquement si vous êtes titulaire d'un compte à vue assorti d'une carte bancaire auprès d'AXA Banque)

à votre disposition dans votre agence bancaire AXA 5 EUR forfait annuel (60+ : 2,50 EUR, comptes d'épargne jeunes: gratuit)

envoyés à votre domicile

1 EUR forfait annuel + frais de port

compte d'épargne I-plus /

1. frais de gestion

Ouverture : 0 EUR Clôture : 0 EUR Indemnité de gestion annuelle : 0 EUR*

(*) 10 EUR pour les comptes sur lesquels aucune opération n'a plus été effectuée depuis au moins 5 ans et dont le solde est < 123,95 EUR. Décompte annuel au 31/12.

2. taux créditeur (sur base annuelle)

	Solde < 15.000 EUR	Solde >= 15.000 EUR
Taux de base*	0,50%	1,10%
Prime de fidélité	0,25%	0,25%

(*) Taux de base applicable sur le solde complet du compte

3. octroi d'intérêts

Taux de base

- Octroi d'intérêts lors du versement : à partir du jour calendrier suivant le versement
- Octroi d'intérêts lors du retrait : jusque et y compris le jour calendrier qui précède le retrait

Prime de fidélité

- Période de valeur : voir le point 4.

4. modalités clés prime de fidélité

- Période de détention minimale pour acquérir la prime : 12 mois complets consécutifs à compter du jour civil suivant la date de l'opération.
Exception pour les versements effectués en janvier : jusqu'au 31 décembre inclus de l'année du versement.
- Période sur laquelle la prime est calculée : 12 mois complets consécutifs à compter du jour civil suivant la date de l'opération.
Exception pour les versements effectués en janvier : à partir du jour civil suivant la date de l'opération jusqu'au 31 décembre inclus de cette même année.
- Garantie de prime : la prime de fidélité est garantie pendant toute la période où s'effectue le calcul de la prime.
- Date de distribution des intérêts acquis : 31 décembre ou lors du décompte complet, pour autant qu'ils soient acquis.

5. assurance (facultatif - décompte annuel au 01/01)

Assurance risque décès : prime = 2,61 EUR + pourcentage du montant assuré en fonction de l'âge

Prime minimale = 15 EUR par an

Age à partir de	18	45	55	65	70
Prime client*	0,3132%	0,59508%	1,48248%	1,54512%	2,17152%

(*) Hors forfait de 2,61 EUR.

Le tarif appliqué repose sur les tableaux d'expérience d'AXA Belgium. Il ne peut donc être garanti que pendant 3 ans. A l'issue de chaque période de 3 ans, à compter du 1er avril 2008, AXA Belgium a le droit d'appliquer un nouveau tarif dès l'échéance annuelle suivante. Tarifs taxes comprises.

6. courrier (décompte annuel au 31/12)

Extraits de compte

via selfservice et/ou homebanking

Gratuit (option valable uniquement si vous êtes titulaire d'un compte à vue assorti d'une carte bancaire auprès d'AXA Banque)

à votre disposition dans votre agence bancaire AXA 5 EUR forfait annuel (60+: 2,50 EUR)

envoyés à votre domicile

1 EUR forfait annuel + frais de port

compte d'épargne I-plus welcome /

1. frais de gestion

Ouverture : 0 EUR Clôture : 0 EUR Indemnité de gestion annuelle : 0 EUR*

(*) 10 EUR pour les comptes sur lesquels aucune opération n'a plus été effectuée depuis au moins 5 ans et dont le solde est < 123,95 EUR. Décompte annuel au 31/12.

2. taux créditeur (sur base annuelle)

		Solde < 15.000 EUR	Solde >= 15.000 EUR <= 500.000 EUR	Solde > 500.000 EUR
Période 1 ²	Taux de base ¹	0,50%	1,60%	1,40%
	Prime de fidélité	0,40%	0,40%	0,40%
Période 2	Taux de base ¹	0,50%	1,10%	
	Prime de fidélité	0,25%	0,25%	

Période 1 : débute le jour civil suivant le tout premier versement sur le compte et dure exactement 6 mois.

Période 2 : débute après l'expiration de la période 1 et est à durée indéterminée.

(1) Taux de base applicable sur le solde complet du compte

(2) Ce produit est réservé exclusivement aux nouveaux clients. Document d'information relatif aux modalités de fonctionnement du compte d'épargne réglementé I-plus welcome disponible auprès de votre agent bancaire AXA.

3. octroi d'intérêts

Taux de base

- Octroi d'intérêts lors du versement : à partir du jour calendrier suivant le versement
- Octroi d'intérêts lors du retrait : jusque et y compris le jour calendrier qui précède le retrait
- Garantie : le taux de base applicable à la date du tout premier versement est garanti pendant les 6 mois, pour autant qu'il ne dépasse pas le taux de base légalement autorisé.

Prime de fidélité

- Période de valeur : voir le point 4.

4. modalités clés prime de fidélité

- Période de détention minimale pour acquérir la prime : 12 mois complets consécutifs à compter du jour civil suivant la date de l'opération.
- Période sur laquelle la prime est calculée : 12 mois complets consécutifs à compter du jour civil suivant la date de l'opération.
- Garantie de prime : la prime de fidélité applicable à la date du premier versement est valable pour tous les versements effectués durant les 6 premiers mois. Pour les versements effectués au-delà de cette période, la prime de fidélité de la période 2 entre en vigueur à la date du versement. La prime de fidélité est garantie pendant toute la période où s'effectue le calcul de la prime.
- Date de distribution des intérêts acquis : 31 décembre ou lors du décompte complet, pour autant qu'ils soient acquis.

5. assurance (facultatif - décompte annuel au 31/12 pour l'année écoulée)

Assurance accident : 3,10 EUR

6. courrier (décompte annuel au 31/12)

Extraits de compte

via selfservice et/ou homebanking

Gratuit (option valable uniquement si vous êtes titulaire d'un compte à vue assorti d'une carte bancaire auprès d'AXA Banque)

à votre disposition dans votre agence bancaire AXA 5 EUR forfait annuel (60+: 2,50 EUR)

envoyés à votre domicile

1 EUR forfait annuel + frais de port

compte d'épargne à but /

1. frais de gestion

Indemnité de gestion annuelle : 0 EUR*

(*) 10 EUR pour les comptes sur lesquels aucun versement n'a plus été effectué depuis au moins 5 ans et dont le solde est < 200 EUR.

2. taux d'intérêts

2 ans 2,05%
5 ans 2,60%

3. date de valeur

En cas de versement : 1er jour ouvrable bancaire suivant la date de l'opération

En cas de remboursement : jour calendrier précédant le remboursement

4. assurance (facultatif - décompte annuel au 30/06 pour l'année écoulée)

Assurance accidents : 3,10 EUR

5. courrier

Gratuit

compte à terme^{1,2} /

1. taux d'intérêts

Section disponible	0,00%
7 jours	0,25%
14 jours	0,25%
21 jours	0,25%
1 mois	0,30%
3 mois	0,45%
6 mois	0,75%
9 mois	1,00%
1 an	1,50%
2 ans	2,25%
3 ans	2,50%
4 ans	2,75%
5 ans	3,00%
6 ans	3,25%
7 ans	3,50%
8 ans	3,60%
9 ans	3,75%
10 ans	4,25%

Step Up 5 ans	
Année 1	2,25%
Année 2	2,50%
Année 3	3,00%
Année 4	3,40%
Année 5	4,00%
Rendement actuariel	3,00%

(1) Tarifs promotionnels possibles.

(2) Frais à payer en cas de remboursement anticipé
= $C \times (\max(I0 - IP; 0) + 0,50\%) \times t / 12$

C = capital à rembourser avant l'échéance

I0 = intérêt d'opportunité temps restant

IP = intérêt propre

t = temps restant exprimé en mois

2. date de valeur

En cas de versement : 1er jour ouvrable bancaire suivant la date de l'opération

En cas de remboursement : jour calendrier précédant la date de disponibilité

3. courrier

Gratuit

compte trimestriel

1. frais de gestion

Indemnité de gestion annuelle : 0 EUR*

(*) 10 EUR pour les comptes sur lesquels aucune opération n'a plus été effectuée depuis au moins 5 ans et dont le solde est < 123,95 EUR.
Décompte annuel au 31/12.

2. taux d'intérêt

0,25% si le solde >= 7.400 EUR et pour autant que le montant soit resté sur le compte pendant tout le trimestre, sinon 0,10%

3. date de valeur

En cas de versement : le prochain 1er, 11 ème ou 21 ème jour civil du mois.

En cas de remboursement : le dernier, 10ème ou 20ème jour civil précédent du mois.

4. courrier (décompte annuel au 31/12)

Extraits de compte

via selfservice et/ou homebanking

Gratuit (option valable uniquement si vous êtes titulaire d'un compte à vue assorti d'une carte bancaire auprès d'AXA Banque)

à votre disposition dans votre agence bancaire AXA 5 EUR forfait annuel (60+: 2,50 EUR)

envoyés à votre domicile 1 EUR forfait annuel + frais de port

compte pre-invest

1. frais de gestion

Ouverture : 0 EUR

Clôture : 0 EUR

Indemnité de gestion annuelle : 0 EUR*

(*) 10 EUR pour les comptes sur lesquels aucune opération n'a plus été effectuée depuis au moins 5 ans et dont le solde est < 123,95 EUR.
Décompte annuel au 31/12.

2. taux créditeur (sur base annuelle)

Taux de base : 1,00%

Montant minimum : > 0,77 EUR

3. date de valeur

Voir partie 1 de 6 : compte à vue

4. assurance (facultatif - décompte annuel au 31/12)

Assurance accidents : 6,20 EUR

5. courrier (décompte annuel au 31/12)

Extraits de compte

via selfservice et/ou homebanking

Gratuit (option valable uniquement si vous êtes titulaire d'un compte à vue assorti d'une carte bancaire auprès d'AXA Banque)

à votre disposition dans votre agence bancaire AXA 5 EUR forfait annuel (60+: 2,50 EUR)

envoyés à votre domicile 1 EUR forfait annuel + frais de port

6. avance sur placement

- Période maximale : 15 jours
- Pourcentage maximum : 100% de la valeur connue
- Placements qui entrent en ligne de compte pour une avance :
 - AXA Investplus et AXA B Fund avec échéance finale
 - Produits d'assurances AXA Belgium : branche 21 et branche 23

bons de caisse^{1,2} /

Variobon 1 à 5 ans	1,50%
Variobon 2 à 5 ans	2,25%
Variobon 3 à 5 ans	2,50%
Variobon 4 à 5 ans	2,75%
Bon d'accroissement 5 ans	3,00%

Step Up 5 ans :	
Année 1	2,25%
Année 2	2,50%
Année 3	3,00%
Année 4	3,40%
Année 5	4,00%
Rendement actuariel	3,00%

(1) Taux de capitalisation : 0,50% (facultatif).

(2) Frais à payer en cas de remboursement anticipé = $C \times (\max(I0 - IC; 0) + 0,50\%) \times NJ / 365$

NJ = nombre de jours subsistant entre 'maintenant' et la prochaine échéance facultative ou finale
 C = valeur nominale du bon de caisse ou du placement
 IO = intérêt d'opportunité temps restant
 IC = intérêt du coupon en cours

bons de capitalisation* /

3 ans	2,50%
5 ans	3,00%

(*) Frais à payer en cas de remboursement anticipé = $C \times (\max(I0 - IC; 0) + 0,50\%) \times NJ / 365$

NJ = nombre de jours subsistant entre 'maintenant' et la prochaine échéance facultative ou finale
 C = valeur nominale du bon de caisse ou du placement
 IO = intérêt d'opportunité temps restant
 IC = intérêt du coupon en cours

La liste de tarifs d'AXA Banque se compose de 6 parties, à savoir : Opérations de paiement (partie 1), Crédits (partie 2), Epargne (partie 3), Placements (partie 4), Frais divers (partie 5) et AXA Private Management (partie 6). Cette liste contient les tarifs des produits et des services offerts aux particuliers dans le cadre de leurs transactions à des fins privées. Des informations complémentaires et/ou personnalisées - notamment en matière de crédits ou de produits et de services offerts à des fins professionnelles - pourront être obtenues au guichet. Sauf indication spécifique, tous les prix indiqués incluent la TVA. Toute personne a le droit d'ouvrir un compte à vue conformément aux conditions stipulées dans la charte en matière de services bancaires de base. Veuillez adresser vos plaintes éventuelles à AXA Banque Service Clientèle, Grotesteeweg 214 à 2600 Berchem (Antwerpen), ou au Service de médiation Banques - Crédit - Placements, Rue Belliard 15-17, Boîte 8, 1040 Bruxelles.